

En classe

Septembre est le mois du début d'une nouvelle année scolaire. Lycées, collèges et écoles s'ouvrent pour l'année scolaire 2024/2025. Plus que jamais, elle est particulière : la difficulté financière de la majorité des familles malagasy est trop évidente. Alors, comment scolariser les enfants ? Les Malagasy connaissent la valeur de l'enseignement : « Ny fianarana no lova tsara indrindra » (l'étude est le plus beau des héritages). Coûte que coûte, ils veulent l'appliquer. Mais comment procéder quand on n'a même pas de quoi nourrir ses enfants ?



Beaucoup de parents préparent progressivement la rentrée scolaire en achetant au fur et à mesure les fournitures scolaires dès le mois de Juillet où le prix du matériel scolaire n'a pas encore augmenté. Il va flamber à l'approche



de la rentrée. On se bouscule ou fait la queue devant les magasins où le prix est abordable. Mais, c'est inévitable, les retardataires sont nombreux. Il a fallu trouver toute une astuce pour acheter la fameuse fourniture scolaire. Un paysan n'a pas de budget spécial pour la rentrée scolaire, tout comme un journalier, cas du commun des habitants de nos bas quartiers. Leurs enfants sont scolarisés dans les écoles publiques où le frais de scolarité n'existe pas : l'Etat s'occupe du fonctionnement de l'école. Théoriquement, les parents ne doivent rien payer. Mais, chaque école publique a

d'autres charges spécifiques comme la nécessité d'avoir un gardien, surtout de payer le salaire des « maîtres FRAM ». Par manque de budget pour engager des enseignants fonctionnaires, l'Etat a opté pour y remédier en engageant les maîtres FRAM. Ce sont des enseignants dont la moitié du salaire est payé par l'Etat, l'autre, par le FRAM (Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra ou association des parents d'élèves). Ainsi, les parents d'élèves des établissements publics (Lycée, Collège et Ecole) doivent payer une certaine somme d'argent à chaque année scolaire dans les 40.000Ar au minimum. Ce n'est pas facile de trouver une telle somme car il faut également acheter la fourniture scolaire.

Un enfant, âgé de 6 ans qui a sa copie d'acte de naissance peut être scolarisé à l'École Primaire Publique (EPP). Souvent, il y a un sur effectif et pas assez d'enseignants. Alors, on préfère mettre ses enfants à l'école privée. Dans ce cas, rien n'est gratuit. Il faut payer le droit d'inscription avec l'assurance et les frais généraux à chaque début d'année scolaire. Le tout est assez élevé, au minimum, le double de ce qu'il faut payer à l'école publique. Plus que jamais, les parents retirent leurs enfants des écoles privées et les inscrivent à l'école publique. Car, à l'école privée, à chaque fin de mois, il faut s'acquitter du frais de scolarité, en moyenne, dans les 20.000Ar.



Pour le collège public ou CEG (Collège d'Enseignement Général), l'entrée s'y fait par concours. Ceux qui ont les meilleures notes au CEPE y sont admis. Alors, les parents dont les enfants ne sont pas admis cherchent tous les moyens que leurs enfants y soient scolarisés. Pour cela, il faut avoir un document du chef fokontany (quartier) attestant que les parents sont démunis. Ainsi, les classes du CEG sont en sureffectif tout comme celles des EPP. Au moins, les enfants sont en classe.

Mais nombreux sont les enfants qui n'ont pas la chance d'aller à l'école surtout ceux des familles nombreuses paysannes ou même des journaliers des villes dont les parents sont dockers, lavandières, marchands de rue,



chauffeurs de chariot, de taxi-bicyclette, de transporteurs de bidon jaune d'eau, de marchands de charbon et de tant d'autres métiers qui ne font pas vivre si bien que les enfants doivent aussi travailler. Plus que jamais, l'abandon scolaire est d'actualité : tant d'enfants, d'adolescents sont dans la rue, mendiant ou faisant de petits boulots.

Heureusement, des associations d'action sociale s'occupent de ces cas proposant une scolarisation gratuite fournissant des kits scolaires et du repas. Comme au Collège Aina, certains établissements fonctionnent par le parrainage. Justement, pour cette nouvelle année scolaire, l'inscription en 11^e (CP) est rude. Le Collège Aina, décide de ne prendre que les enfants de 6 ans qui ont fait du préscolaire vivant dans des conditions difficiles. Il n'a pas été facile de trier, enquêter afin de ne pas se tromper. Chaque année, des parents en larme supplient pour que leurs enfants soient inscrits. Plusieurs élèves n'ont pas fait la réinscription faute de moyen. Des parents supplient les responsables de prendre leurs enfants alors qu'ils n'ont presque rien payé pour la scolarité durant l'année scolaire. Ce frais de scolarité est symbolique pour la majorité. Le Collège Aina les reçoit à bras ouvert. L'année dernière, constatant l'absence de deux ados qui doivent être en 6^e, les sœurs, responsables du collège les ont fait reprendre le chemin de l'école en donnant des fournitures scolaires. En cette nouvelle année scolaire, elles ont dû recommencer le même geste tant de fois devant la situation financière de certains. Elles ont pu faire cela grâce à vous, bienfaiteurs. Ainsi, tant d'adolescents et d'enfants peuvent reprendre le chemin de l'école.



Edmine et Michel